



Manuel européen à l'usage des acteurs culturels

↳ développer vos projets culturels européens



relaiscultureurope

UN SUPPLÉMENT **La Scène**
LE MAGAZINE DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE

Manuel européen à l'usage des acteurs culturels

↳ développer vos projets culturels européens

Vous trouverez dans ce guide des repères sur
l'environnement européen p.4
et sur la spécificité des projets européens p.8.
Nous vous proposons également trois fiches
sur les pratiques européennes p.14,
le développement de vos partenariats p.16
et les possibilités de financements au niveau européen p.18,
qui nous l'espérons répondront à vos questions.
Pour aller plus loin, nous vous invitons à visiter
notre site Internet et à nous contacter :
www.relais-culture-europe.org.

désirs
à l'Europe?

L'Europe apparaît comme une nouvelle perspective pour le développement des projets culturels ou artistiques. Étrangement, car après plus de 50 ans de construction européenne, cette dimension pourrait être comme un prolongement naturel de toute action. Les fondements de ce changement de perspective sont peut-être à chercher dans le changement de notre contexte national. Ainsi l'Europe semble nous offrir de nouvelles opportunités : nécessité d'élargir les espaces de diffusion de nos œuvres, sentiment d'isolement à rompre, ouverture aux courants d'expression européens et mondiaux, recherche de financements complémentaires, multiplication des terrains d'expérience et de recherche... Nous connaissons pourtant mal cette Europe. Elle s'est élargie à 27, prenant une dimension continentale. Les relations avec son voisinage sont complexes, posant l'intégration comme base de relation dans les Balkans, cherchant de nouvelles modalités de relations internationales avec les autres États voisins. Elle se questionne sur son identité et sur son projet social et culturel. Elle cherche une cohérence politique pour encadrer ses dispositifs culturels. En soit, un moment riche d'opportunités, mais qui demande pour les acteurs culturels une approche déterminée et engagée.

Comme vous pouvez le deviner, nous parlons ici de l'Union européenne. En effet, il est fréquent de mettre sous ce mot d'Europe des dimensions bien différentes, où se croisent politique communautaire, soit ce que nous cherchons à construire ensemble, et diversité des réalités et des politiques culturelles nationales ou régionales. Nous n'avons pas l'ambition de clarifier l'ensemble de ces interactions, mais bien de vous proposer « des repères communautaires » pour votre action. Nous avons donc imaginé ce petit guide avec une double volonté. D'une part, vous offrir des repères simples vous permettant de faciliter le déploiement européen de vos projets. Le sentiment d'une Europe « compliquée » reste fortement ancré dans nos imaginaires. D'autre part, nous espérons également vous transmettre en quoi l'intégration des enjeux et des méthodes européennes peut être une source de renouvellement et d'évolution.

Depuis 2000, l'Union européenne a entamé un examen important de sa prise en compte de la dimension culturelle. Cette démarche essaie de concilier une riposte au fort changement du contexte mondial, avec une réponse au déficit démocratique ressenti par les citoyens européens. Ce processus se traduit par une importante évolution de la place de la culture dans le cadre politique de l'Union, dans ses grandes stratégies intérieures et extérieures ainsi que dans la mise en œuvre de ses programmes.

La commission européenne sollicite fortement l'avis des professionnels afin d'enrichir cette réflexion. Et nous ne pouvons que remarquer que les professionnels français restent relativement aux marges des débats organisés pour accompagner et orienter ces évolutions. Les termes du débat communautaire demeurent difficiles à saisir. Diversité culturelle, interculturalité, société de la connaissance, innovation, développement durable commencent pourtant à rentrer dans les perspectives de nos actions. Ces termes constituent le cadre d'objectifs qui peut rassembler les différentes traditions politiques européennes et qui guide les grandes stratégies et dispositifs communautaires.

Cette intégration des enjeux européens est un des préalables de « l'eupéanisation » des projets culturels. Peut-être n'avons nous pas encore suffisamment intégré que notre influence sur la construction européenne se fait autant par la négociation (posant la question de notre représentation) que par la mise en œuvre de projets concrets de coopération ou de développement (posant ainsi la question de notre engagement et de notre savoir-faire). Nous devons donc faire évoluer nos pratiques européennes, en articulant nos méthodes de travail et de montage de projet avec celles définies en commun. Ces évolutions concernent autant l'évolution de nos pratiques partenariales ne prenant souvent que peu en compte la dimension réelle d'une Europe élargie à 27 que des pratiques de montage de projets à repenser par l'impact qu'elles ont sur les citoyens européens.

Cette double nécessité d'ouvrir nos projets à l'ensemble de l'espace européen et de les préciser par l'effet recherché est la clef principale du recours aux dispositifs européens.

l'Europe,
quelques
repères
pour
commencer...

Des questions européennes?

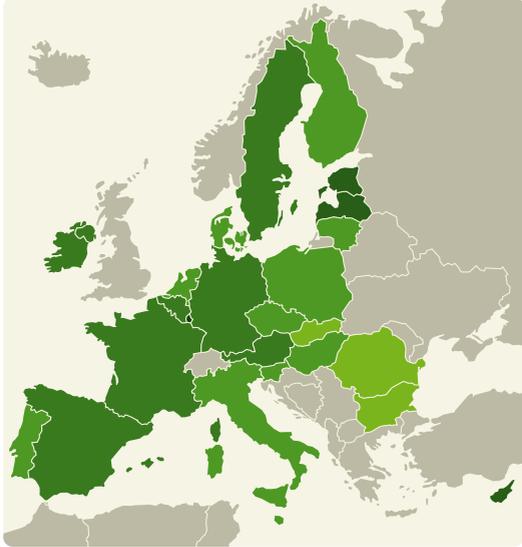
Fortement dépendantes du contexte de mondialisation, les questions qui se posent aujourd'hui au niveau européen ont évolué depuis les années 2000 :

→ **Comment rester compétitif** dans une économie fondée sur l'immatériel et le développement technologique? Quels sont aujourd'hui les facteurs de compétitivité (innovation, éducation et formation, mise en réseau, accessibilité, etc.)? Quels sont les secteurs clés?

→ **Comment répondre au vieillissement** de la population européenne? Quel rapport à la vieillesse dans nos sociétés? Quel rapport à l'immigration? ■ en 2005, la part des moins de 15 ans dans la population est égale à celle des plus de 65 ans, soit 15,9% (contre 28,3% dans la population mondiale).

→ **Comment préserver**, valoriser et gérer la diversité culturelle? ■ 5 grandes firmes contrôlent 80% du marché de la musique. 50% des langues sont menacées d'extinction.

Les résidents non-nationaux dans chaque État membre. (en % de la population totale. 2006)



- plus de 39%
- entre 10 et 20%
- entre 5 et 10%
- entre 1 et 5%
- moins de 1%

→ **Comment répondre à des risques environnementaux** mondialisés?

→ **Comment réduire les déséquilibres** sur un territoire élargi? ■ 4 pays (Allemagne, Royaume-Uni, France et Italie) représentaient près des deux tiers (64,7%) du PIB de l'EU-27 en 2006.

Les PIB européens (en parité de pouvoir d'achat 2006)



- plus de 65000
- entre 30000 et 40000
- entre 20000 et 30000
- entre 10000 et 20000
- moins de 10000

→ **Quels rapports avec le monde** suite à la chute du mur et à la recomposition du territoire européen? Quelles sont les frontières de l'Union? Quels rapports aux pays voisins à l'Est et au Sud? Quelle coopération avec les pays en développement? Quels partenariats stratégiques?

Les réponses aujourd'hui

Pour répondre à ces questions, l'Union européenne a choisi de concentrer son action sur des thématiques clés. Ces thématiques sont définies dans quatre grandes stratégies.

La stratégie de Lisbonne :

favoriser la croissance et l'emploi

Un objectif : renforcer la compétitivité, la croissance et l'emploi et la cohésion en s'appuyant sur la connaissance, l'innovation et la valorisation du capital humain.

Une action centrée sur : le développement des infrastructures, le marché intérieur, la participation au marché du travail, l'éducation, le développement de nouvelles compétences, la recherche et le développement, la diffusion et l'usage des technologies de l'information et de la communication ou encore l'innovation comme valeur sociétale de base.

La stratégie de Göteborg :

favoriser le développement durable et la qualité de la vie

Un objectif : favoriser la protection de l'environnement, l'équité sociale et la cohésion, la prospérité économique et les responsabilités internationales de l'Union.

Une action centrée sur : le changement climatique, le transport durable, la consommation et la production durable, l'inclusion sociale, la santé publique, les ressources naturelles, la pauvreté dans le monde.

L'agenda territorial européen :

favoriser la solidarité et la cohésion territoriales européennes

Un objectif : donner des chances équivalentes en termes de qualité de vie en s'appuyant sur les potentiels régionaux (et sur une bonne gouvernance).

Une action centrée sur : la coopération entre villes et aires métropolitaines, la coopération ville campagne, etc.

Le consensus européen pour le développement :

Un objectif : défendre une vision commune d'une politique favorisant la réduction de la pauvreté dans le monde dans le contexte du développement durable, en accord avec les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) souscrits dans le cadre des Nations unies (éliminer l'extrême pauvreté et la faim, assurer une éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, améliorer la santé maternelle, assurer un environnement durable, etc.).

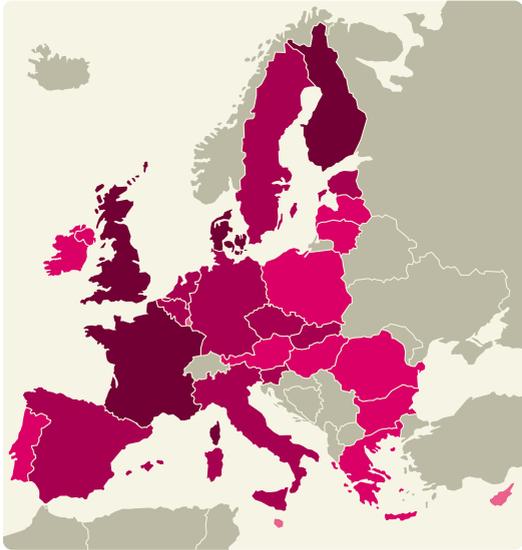
Une action centrée sur : le commerce et l'intégration régionale, l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles, l'eau et l'énergie, le développement rural, l'agriculture et la sécurité alimentaire, la gouvernance, la démocratie, l'appui aux réformes économiques et institutionnelles, la prévention des conflits, le développement humain, la cohésion sociale, etc.

Une Europe de la culture ?

Ces nouvelles questions, et les premières réponses apportées par l'Union européenne, ouvrent de nouvelles voies pour la culture et le secteur culturel et créatif en Europe.

→ **Un secteur économique** ■ 2,6% du PIB communautaire en 2003, 654 milliards de chiffre d'affaire en 2003 (soit plus de deux fois celui de l'industrie automobile en 2001).

Le poids de l'économie culturelle dans le PIB
(en % du PIB national)



- plus de 3%
- entre 2 et 3%
- entre 1 et 2%
- moins de 1%

→ **Un secteur d'emploi** ■ 2,5% de la population active européenne en 2005.

→ **Un secteur créatif et de création.**

→ **Un secteur en lien avec les technologies de l'information et de la communication** (nouvelles technologies dans la production artistique, diffusion en ligne, développement de contenus en ligne, etc.).

→ **Un secteur valorisant le capital humain et social** des individus.

→ **Un secteur clé de la cohésion sociale** (inclusion, dialogue interculturel, solidarités intergénérationnelles, etc.) **et du développement durable** (interculturel, diversité, participation des citoyens, etc.).

Un espace à investir pour..?

Co-produire, créer, diffuser, ...en Europe et au-delà



Créer votre entreprise, mutualiser vos moyens, vous mettre en réseau,...

Être mobile, vous former, trouver de nouveaux partenaires de travail,...

Développer de nouvelles solidarités, créer de la cohésion sociale, créer de la diversité et du dialogue,...

Développer votre territoire... développement économique, social, environnemental,...



Dialoguer avec les pays voisins, coopérer avec les pays en voie de développement,...



l'Europe,
ça passe
par chez moi?

Un projet culturel européen, c'est quoi?

Un projet transnational ou un projet local? Ce peut être les deux. **Les projets dits transnationaux** sont des projets de coopération conduits par plusieurs partenaires européens et/ou issus de pays hors de l'Union (pays tiers). Ils peuvent être développés à différents niveaux – transfrontalier, eurorégional, européen, extra-européen, et débouchent sur la mise en œuvre d'activités communes. Un projet culturel européen peut également être un projet dit local. **Les projets dits locaux** ne nécessitent pas de montage partenarial à un niveau européen ou extra européen. Ils sont développés à un niveau local, généralement portés par un seul opérateur et dédiés à un territoire ou à un public spécifique.

Un projet en partenariat? Oui, mais il existe différents types de partenariats. Dans le cas d'un projet transnational comme d'un projet local, un projet culturel européen est **inscrit dans une démarche partenariale**. Pour un projet **dit transnational**, le partenariat est un critère de définition du projet et l'un de ses axes d'évaluation. Il implique d'associer l'ensemble des partenaires dans la conception, le développement et la mise en œuvre du projet. Chaque partenaire devra en effet avoir un rôle et des responsabilités définis et prendre en charge une partie des activités du projet. Le partenariat peut être à surface variable en fonction du programme. Un **projet dit local**, même s'il est déposé par une seule structure, devra démontrer ses capacités de maillage territorial et son articulation avec les projets conduits plus globalement sur le territoire. Rencontrer et échanger avec les acteurs du territoire (services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, chambres consulaires, agences de développement...) sera ainsi considéré comme la garantie de l'adéquation du projet aux enjeux locaux, de sa réussite et de sa pérennité.

Mots clés

Le **chef de file** est la structure responsable du **projet de coopération**. C'est elle qui dépose la demande de subvention et signe, en cas de validation du projet, un contrat avec l'autorité de gestion du programme. Le chef de file réunit autour de lui des **partenaires**, appelés dans certains cas **coorganisateur**s, avec lesquels il conclut, obligatoirement ou optionnellement selon les programmes, une **convention partenariale**.

Un projet transversal. Un projet culturel européen est un projet qui contribue aux **objectifs européens**. Un projet culturel européen sera en effet toujours appréhendé dans sa **dimension transversale**, c'est-à-dire dans son lien avec des enjeux plus larges (innovation, connaissance, développement durable, citoyenneté...), et dans sa capacité à adopter une approche intégrée (comment mon projet contribue-t-il au développement de mon territoire ou du territoire européen?). Les projets culturels européens sont en effet des projets de développement, inscrits dans une perspective large (européenne comme mondiale) et ancrés dans les territoires et les sociétés. Développer des projets culturels européens implique ainsi de vous interroger sur la façon dont **vous contribuez à ces enjeux** et de définir comment vous traduisez cette approche dans vos pratiques comme dans votre projet.



Un financement européen, ça se passe comment ?

Un programme, un objectif. De nombreuses possibilités de financement existent, au niveau européen, pour des projets culturels. A l'exception du programme de coopération culturelle Culture, ces programmes ne sont **pas dédiés aux projets culturels** mais s'inscrivent dans **une perspective plus large** (citoyenneté, jeunesse, éducation, formation, technologies de l'information et de la communication, compétitivité des territoires, dialogue avec les pays voisins, etc.). Bien identifier les objectifs de chacun de ces programmes vous permettra de déterminer quel est le financement qui convient le mieux à votre projet. Il est en effet important, avant de vous engager, de vérifier que les objectifs du programme correspondent très directement aux objectifs et résultats attendus de votre projet.

Un programme, des co-financements. Le financement européen, variable selon les programmes, ne couvre **jamais à 100%** le coût des projets. Il sera ainsi toujours nécessaire de trouver d'autres cofinancements pour votre projet. Ces cofinancements peuvent provenir de subventions publiques (Collectivités territoriales, Etat), de subventions privées (mécénat) ou de ressources propres. Par ailleurs, les financements européens n'ont **pas vocation à être reconduits** sur le même projet. Ceci implique d'anticiper l'évaluation du projet, ainsi que les conditions de sa viabilité et de sa pérennité une fois le soutien européen terminé.

Mots clés

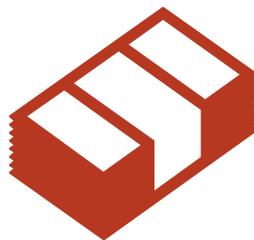
Taux d'intervention européen ou **taux de cofinancement** : pourcentage du budget du projet, variable selon les programmes, qui sera couvert le financement européen.

Un programme, un calendrier. Chaque programme européen **a son propre calendrier**. Il est important pour vous, une fois le programme choisi, de bien connaître ce calendrier et notamment : les réunions d'information liées au programme, les dates de publication des appels à propositions le cas échéant, les délais d'obtention des résultats, la participation aux consultations lancées par la Commission européenne, etc.

Un programme, une trésorerie à anticiper. Les financements européens demandent également d'**anticiper les besoins en trésorerie** qui seront nécessaires pour le projet. Si le versement d'une avance sur projet peut-être prévue, ce n'est pas le cas de tous les programmes. Dans certains cas (comme les politiques territoriales par exemple), le remboursement interviendra seulement suite à la réalisation des activités. Dans tous les cas, pour être remboursée, toute dépense doit être justifiée. Le versement du solde se fait sur remise d'un rapport financier et d'un rapport d'activités finaux. Il vous est ainsi nécessaire de collecter au fur et à mesure les pièces justificatives (factures, feuilles de temps, feuilles de présence, etc.), mais aussi et avant tout de vous informer sur les dépenses éligibles.

Mots clés

Financements directs et indirects : Les versements peuvent être effectués directement par les services de la Commission européenne. On parle de **financements directs**. Dans d'autres cas (programmes dits **décentralisés**), les versements sont effectués par les **autorités de gestion des programmes** (pour la France, cela peut être l'État, certaines collectivités territoriales) ou certaines agences nationales. On parle de **financements indirects**.



Et moi, je fais comment?

Se préparer. Développer un projet culturel européen s'inscrit dans **le temps long**. Il implique de bien définir votre projet (objectifs, résultats attendus, activités, public cible, etc.) et votre partenariat (transnational ou local), de le planifier en tenant compte notamment du calendrier du programme que vous aurez choisi, et de vous assurer, par une bonne gestion, de sa pleine et entière réalisation. Il vous demandera notamment **une très bonne gestion du temps et une très forte anticipation**.

Chercher les bonnes ressources. Il est important pour vous de **construire des repères**. Pensez à adopter de nouveaux réflexes d'information et de nouveaux mécanismes de **veille**. Pensez ainsi à développer et nourrir une bonne connaissance : des enjeux européens ; des enjeux pour le secteur culturel européen (économie du secteur, enjeux sectoriels, mutation des professions, etc) ; des pratiques et projets existant qui sont particulièrement innovants ou créatifs ; des acteurs clés (partenaires potentiels, acteurs ressources sur le terrain, etc.).

Trouver les bons outils. Des outils méthodologiques peuvent vous aider tout au long de votre projet. Le cadre logique est par exemple un outil méthodologique important pour le montage et le suivi de votre projet. Cet outil permet de structurer votre projet, de vérifier s'il est pertinent, réalisable et viable et de préparer au mieux votre dialogue avec vos partenaires d'activités ou vos partenaires financiers. De même, pour animer le groupe de partenaires sur la durée du projet, il est indispensable de mettre en place des outils communs simples qui pourront accompagner et encadrer la recherche d'information et de matériaux, assurer le partage des expériences.



fiches pratique📎

Nous avons choisi de développer trois points de méthodologie qui nous semblent particulièrement importants pour commencer. Vous trouverez ainsi trois fiches pratiques :



Travaillerez-vous en Europe comme ailleurs? Des pratiques européennes



Élargir ses réseaux, construire de nouveaux partenariats



Quel financement européen possible pour votre projet?



fiche pratique 1

je veille, tu t'engages, nous cherchons, ils rassemblent...

Travaillerez-vous en Europe comme ailleurs? Des pratiques européennes

Êtes-vous prêts à élargir vos horizons?

Se confronter à la diversité. Vous impliquer à l'échelle européenne, c'est l'opportunité de vous confronter à la diversité : diversité des économies des structures et secteurs culturels, diversité des pratiques artistiques et professionnelles, diversité des publics, diversité des cultures et des langues, diversité des méthodes de travail et des expériences, etc. Pensez par exemple à vous informer sur l'environnement de travail de vos partenaires (pratiques artistiques, financements pour la culture, fonctionnement des collectivités publiques, etc.).

Se remettre en cause. Vous impliquer à l'échelle européenne, c'est également remettre régulièrement en question vos approches. Vérifiez si votre projet est novateur, s'il s'inscrit dans la suite de projets déjà existants, ou est à contre-courant de l'actualité artistique ou culturelle européenne. Ce positionnement vous permettra également d'identifier ceux avec lesquels vous souhaitez partager vos idées et vos recherches. Saisissez les possibilités de revenir avec un autre projet que celui avec lequel vous étiez parti.

Apprendre en permanence. Vous impliquer à l'échelle européenne, c'est enfin vous saisir de toutes les occasions d'élargir votre approche. L'important n'est jamais de tout savoir, mais d'être ouvert et curieux pour être en mesure de mobiliser l'information de façon riche et agissante. Faites le point sur vos connaissances et compétences et suivez régulièrement des formations qui, au-delà de l'acquisition de nouveaux savoirs et méthodes, permettent souvent de prendre du recul et d'ouvrir de nouvelles perspectives. Les dispositifs de formation continue sont là pour vous accompagner dans cette démarche.

On y va ensemble?

Agir en collectif ? L'Europe est un espace de rassemblement et le partenariat est au cœur du projet européen. Adoptez une position fédératrice, créez une dynamique en animant le partenariat, facilitez une communication fluide et veillez à ce que chacun des partenaires puissent contribuer. Interrogez-vous sur ce que vous mettez derrière la notion de leadership : comment l'envisagez-vous pour votre structure? Êtes-vous prêts à céder cette position à un partenaire plus légitime dans ce rôle, ou celui pour lequel cette position sera la plus structurante? Emmenez également avec vous vos collègues et vos contacts. Au-delà d'un engagement individuel souvent déclencheur, l'implication de toute la structure est indispensable pour mener le projet à son terme.

Etre solidaires? L'Europe est un espace de diversité qui se retrouve dans tout partenariat et ceci doit constituer l'une des richesses du projet. Intégrez cette diversité dans vos pratiques : pensez à mutualiser les outils les plus efficaces, à transférer les compétences entre les différentes structures, à prendre en compte la structuration de vos partenaires les plus fragiles.

Devenir contributeur? L'Europe est ouverte et en pleine définition, en particulier dans le domaine de la culture. Participez! C'est le moment de vous projeter comme acteur de la construction européenne, par vos projets, mais aussi en contribuant activement aux débats en cours, en vous engageant pour votre secteur. Trouvez les moyens qui vous correspondent le mieux pour porter une parole collective : associations, réseaux, syndicats, plateformes, etc.

Synthèse

On vous emmène?

Développer une dimension européenne de vos projets vous amène à faire évoluer vos pratiques et vous invite à appréhender votre action au regard de nouvelles questions : comment intégrer une pratique collective, solidaire, quel rapport à la diversité, à l'engagement?

Focus

Des cours de langues?

Ceci peut sembler anecdotique, mais une formation en langue peut être un atout pour faciliter et simplifier la conduite du projet comme les relations avec vos partenaires. Une communication fluide est en effet essentielle pour construire ensemble un cadre de travail commun. Les longs mois qui séparent les premiers contacts de la réalisation du projet vous laissent le temps de démarrer cet apprentissage. Au-delà de la compétence professionnelle acquise, vous soutiendrez ainsi en pratique la diversité culturelle européenne.

Focus

Web 2.0, des outils qui vous facilitent la tâche

L'animation du partenariat ne peut pas toujours reposer sur des rencontres physiques. Pour un suivi commun du projet, pensez à certains outils du web 2.0 : *Basecamp*, par exemple, est un outil de gestion de projet en ligne permettant de partager documents, agendas, messagerie, etc. pour créer les conditions d'un réel travail collaboratif tout en étant mobile.

Tant de nouveautés à découvrir et à suivre! Aidez-vous de quelques outils adéquats pour vous permettre de stocker facilement votre propre base d'information, de l'utiliser en ligne rapidement et de la partager avec d'autres. Quelques pistes : *Google suite*, *Zoho virtual office* ; *Webnotes* pour prendre des notes sur internet, créer rapidement une revue de presse web et la faire partager ; Skype pour garder le contact malgré la distance, etc..

fiche pratique 2

2+2=5...

et si on s'y mettait à plusieurs?

Elargir ses réseaux, construire de nouveaux partenariats

Would you like to open up and experiment? Êtes-vous prêts à développer votre curiosité, expérimenter, mutualiser...?

De nouveaux espaces. Développer son réseau et travailler avec de nouveaux acteurs ouvre de nouveaux champs d'expérimentation artistique, conceptuelle, politique, géographique et des opportunités de déplacer vos positionnements. La coopération permet d'enrichir vos projets, de faire évoluer votre démarche et de transformer vos approches.

De nouvelles opportunités pour votre structure.

Coopérer représente, pour votre structure comme pour vous-même, un moteur dynamique de développement et de structuration, favorisant l'échange de bonnes pratiques, les transferts d'expérience, l'adoption de nouvelles méthodologies et l'acquisition de nouvelles compétences. Elle permet également de renforcer chacune des structures partenaires sur leur territoire et face à leurs partenaires respectifs. Dans ce sens, coopérer implique d'entrer dans une démarche d'ouverture, d'échange et de transmission, mais aussi de solidarité, de contribution, de mutualisation.

Une dimension essentielle du projet. Dans votre projet, le partenariat constitue l'un des axes clé : sa richesse, votre capacité à associer et à fédérer différents types de structures, sa pertinence face à la problématique que vous souhaitez traiter, et sa solidité sont des garants de la pertinence du projet, de sa dimension innovante, comme de sa bonne mise en œuvre puis de sa pérennité.

How to socialize? Comment faire des rencontres?

Pour développer votre réseau et être à même de construire des partenariats solides et pertinents autour de votre structure et de vos projets, il est nécessaire d'intégrer et mettre en œuvre, sur la durée, un ensemble de nouvelles pratiques :

Faire de la veille. Identifier les structures ressources, se rapprocher des réseaux et plateformes actifs, des instituts culturels, des groupes de réflexion, permet de se construire une propre géographie des acteurs pertinents par rapport votre projet. Vous appuyer sur les coopérations déjà structurées au niveau de votre région, de votre ville, est une bonne idée pour commencer.

Développer votre mobilité. Cela permet de toucher la réalité des enjeux à l'œuvre, de comprendre les façons de travailler, mais aussi de fluidifier la communication avec vos partenaires et d'éviter les malentendus que la langue, la distance ou les différences culturelles pourront créer. Différents programmes permettent de soutenir et d'accompagner la mobilité des professionnels (voir focus).

S'investir dans des espaces de socialisation. Adhérer à des réseaux thématiques, disciplinaires, géographiques, etc. est une étape importante dans l'intégration de la dimension européenne à votre pratique professionnelle. De façon très complémentaire, investir les nouveaux espaces numériques (réseaux sociaux, plateformes collaboratives, blogs) permet de développer vos connections, d'entretenir et d'enrichir vos contacts et d'approfondir votre compréhension de l'environnement et de ses problématiques.

Dans tous les cas, il est important de **considérer ces pratiques** comme **favorisant un décroisement et une transversalité de vos actions.**

Step by step? Pouvez-vous prendre du temps?

Développer votre réseau européen et fédérer des acteurs autour d'un projet de coopération s'inscrit dans un temps long, qui est aussi un temps de recherche et d'expérimentation. Il peut être bon de commencer par différentes formes d'échanges, des expériences de mutualisation, des actions communes de petite échelle avec vos partenaires. Dans le cadre des programmes communautaires, de telles étapes peuvent être soutenues par certains volets des programmes *Jeunesse en action* ou *Education Formation tout au long de la vie* par exemple.

Synthèse

Construire son réseau et développer ses partenariats implique de s'inscrire dans un temps long, et dans une démarche d'ouverture et de curiosité, pour appréhender son environnement de façon stratégique. Ceci nécessite d'intégrer et de mettre en œuvre un ensemble de pratiques de veille, de mobilité et de socialisation.

Focus Un... des réseaux

Disciplinaires: Un des principaux réseaux dans le domaine des arts du spectacle, **l'IETM** rassemble plus de 400 organisations du secteur, venues de 45 pays différents. www.ietm.org

Thématiques: **TranseuropeHalls**: les 49 membres, issus de 25 pays, de ce réseau de centres culturels indépendants partagent des objectifs de soutien aux artistes émergents, à l'innovation, aux échanges culturels. www.teh.net

Territoriaux-Collectivités: L'association **Les Rencontres** réunit plus de 160 collectivités territoriales européennes autour des enjeux culture, Europe et collectivités. www.lesrencontres.org

Cités unies anime un réseau de 3000 collectivités territoriales, engagées dans la coopération décentralisée. www.cites-unies-france.org

Géographiques: **Balkan express**, réseau des arts du spectacle dans les Balkans.

Danse Bassin Méditerranéen, pour le développement de la danse contemporaine et des arts de la scène en Méditerranée. www.d-b-m.org

Pour se représenter:

Plateforme artistique interdisciplinaire, **CultureActionEurope** rassemble 90 membres européens issus de tous les domaines culturels et relaie la voix du secteur culturel dans les débats européens, essentiellement auprès des institutions communautaires. www.cultureactioneurope.org

...et sur la toile

Culturel et artistique: Plateforme de ressources sur les arts et la culture en Europe, **Labforculture.org** permet également la mise en réseau des professionnels. www.labforculture.org

Plateforme de ressources théoriques et pratiques sur les arts, **Everydystoolbox.net** est également un espace d'échanges et d'expériences artistiques. <http://everydystoolbox.net>

Généralistes: Réseau social, **Facebook.com** est de plus en plus utilisé par les artistes comme par les acteurs du secteur culturel pour travailler en réseau et gagner en visibilité. www.facebook.com

Delicious.com permet de sauvegarder et partager vos pages web préférées, mais aussi de créer des communautés d'intérêt et d'enrichir vos ressources. <http://delicious.com>

Focus des aides à la mobilité

Dans le cadre des programmes communautaires pour la formation des adultes, **Grundtvig** propose des bourses permettant de suivre une formation en Europe ou d'effectuer des visites, stages d'observation et échanges.

La Fondation européenne de la Culture propose un ensemble de bourses, notamment des bourses à la mobilité dans la région des Balkans. www.eurocult.org

Le Fonds Roberto Cimetta soutient quant à lui la mobilité dans la zone méditerranéenne. www.cimettafund.org

De nombreuses **villes et régions** proposent des aides à la mobilité dans le cadre de leurs accords de coopération et jumelages avec d'autres collectivités.

fiche pratique 3

une boussole? c'est joli... ça se regarde dans quel sens?

Quel financements européens possible pour votre projet?

Défrichage : les 3 pistes principales de financement européens pour les projets culturels

Que voulez-vous faire?

de la coopération culturelle

Avec quel programme?

Culture

→ C'est le programme communautaire de soutien à la coopération culturelle. Le Relais Culture Europe est le Point de Contact national de ce programme.

Et par exemple?

→ 6 festivals et lieux de création espagnols, hollandais, britanniques, autrichiens et français développent ensemble une plateforme européenne d'accompagnement à la création innovante pour les espaces publics urbains.

→ 3 ateliers d'architecture constituent un réseau action et une plateforme européenne autour des pratiques et recherches alternatives de la ville : 23 groupes de recherche de France, Belgique, Grande-Bretagne, Allemagne, Suède, Pays-Bas, Espagne, Croatie, Slovénie et Canada questionnent, réinventent, activent l'intervention urbaine en Europe.

→ 3 collectifs roumain, bulgare et français et 55 artistes européens s'associent pour une collecte itinérante au fil du Rhin et du Danube. Ils captent l'environnement sonore européen et le restituent au cœur d'un salon d'écoute flottant, mais aussi d'ateliers de création, de formations, de parcours sonores.

Que voulez-vous faire?

Avec quel programme?

Et par exemple?

du développement territorial

Programmes de la politique de cohésion et de la politique de développement rural

→ Ce sont les grandes politiques communautaires qui viennent soutenir le développement des territoires.

→ Des structures culturelles expérimentent dans le bassin Méditerranéen des modes innovants d'organisation économique (couveuse d'entreprise, système d'échange local, etc.)

→ Une jeune professionnelle développe une structure d'administration mutualisée pour aider les artistes à développer leur activité professionnelle et aider les compagnies naissantes à se structurer.

→ Une compagnie professionnelle de théâtre implantée sur un territoire urbain sensible utilise le théâtre pour soutenir l'émergence d'une parole collective locale et créer du lien social.

de la coopération avec les pays hors de l'Union européenne

Programmes de la politique extérieure de l'Union européenne

→ Ce sont les programmes qui soutiennent le développement des pays avec lesquels l'Union a des accords de coopération.

→ Une association marseillaise travaille avec 3 structures de Damas, Amman et Beyrouth pour développer des résidences de création, formation et expérimentation et un festival pour contribuer à l'émergence et à la structuration du secteur artistique sud méditerranéen.

→ Une association congolaise et une association française, organisent, au Congo, une campagne de sensibilisation aux méfaits de la xénophobie et de promotion des droits de l'homme. Au travers de débats en milieu scolaire, d'émissions radiophoniques, de concerts, ainsi que de l'édition et de la distribution de planches de bandes dessinées, cette campagne entend contribuer à la réconciliation nationale, la restauration de la paix civile et de restauration d'un sentiment d'appartenance à la communauté nationale.

Baliser votre propre itinéraire : panorama général des programmes européens

Un tableau pour mieux comprendre quel(s) dispositif(s) peut(vent) vous concerner...

De nombreux programmes et dispositifs peuvent soutenir des projets à dimension culturelle. Le tableau ci-dessous vous présente un premier panorama de ces programmes et de leurs principaux objectifs. Ce panorama vous permettra, en fonction des objectifs de votre projet, d'avoir une première idée de ce qui peut vous concerner.

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Programmes
Culture et citoyenneté Associer activement les citoyens au processus d'intégration européenne	Valoriser l'espace culturel européen commun	Culture
	Soutenir le secteur audiovisuel européen	Media
	Promouvoir une citoyenneté européenne active	L'Europe pour les citoyens
	Favoriser une participation active des jeunes au processus d'intégration européenne	Jeunesse en action
Culture et croissance durable Favoriser la cohésion des régions. Investir dans la compétitivité	Faire converger les régions les moins développées	Convergence
	Favoriser la compétitivité des régions européennes et leur potentiel d'emploi	Compétitivité régionale et emploi
	Favoriser la coopération entre les territoires européens	Coopération territoriale

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Programmes
<p>Culture et croissance durable Favoriser la cohésion des régions. Investir dans la compétitivité</p>	Améliorer la qualité de l'éducation et de la formation tout au long de la vie	Éducation et formation tout au long de la vie
	Renforcer la recherche et le développement technologique européens	Recherche et développement
	Favoriser l'esprit d'entreprise et l'innovation	Innovation et compétitivité
<p>Culture et ressources naturelles Promouvoir le développement rural, le secteur de la pêche et la protection de l'environnement</p>	Promouvoir le développement rural	Développement rural
	Promouvoir le développement durable du secteur de la pêche et des zones de pêche	Pêche
	Promouvoir un environnement sain	Life +
<p>Culture et espace de liberté, sécurité, justice Renforcer l'Union comme espace de liberté, sécurité et justice</p>	Créer un espace de liberté, de sécurité et de justice	Droits fondamentaux et justice
	Lutter contre le terrorisme et promouvoir des sociétés sûres	Sécurité et protection des libertés
	Développer des politiques communes dans les domaines de l'asile, des migrations et des frontières extérieures	Solidarité et gestion des flux migratoires
<p>Culture et Union européennes acteur mondial Encourager le développement durable, la paix et la sécurité dans le monde</p>	Se rapprocher des futurs membres et préparer leur adhésion	Préadhésion
	Collaborer avec les pays voisins pour une prospérité et une stabilité partagée	Voisinage
	Coopérer avec les pays en développement pour favoriser leur développement	Coopération au développement
	Coopérer avec les pays industrialisés	Pays industrialisés

Pour aller plus loin et commencer à développer vos projets, prenez contact avec nous :

Relais Culture Europe

www.relais-culture-europe.org

info@relais-culture-europe.org

132 rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris

TÉL 00 33 1 53 40 95 10

FAX 00 33 1 53 40 95 19

Centre de ressources sur l'Europe et la Culture, le Relais Culture Europe sensibilise, informe et accompagne les acteurs culturels et artistiques français et européens le développement de leurs projets. Depuis sa création en 1998, il assume notamment la fonction de Point de Contact National pour le programme Culture (2007-2013), mission confiée par la Commission européenne et le ministère de la Culture et de la Communication français.

Document réalisé par le Relais Culture Europe en partenariat avec La Scène.

© Relais Culture Europe, mars 2009

conception graphique, Pierre Vincent

Supplément gratuit à La Scène n°52 – Printemps 2009 – Ne peut être vendu



Le Relais Culture Europe est soutenu par le ministère de la Culture et de la Communication et la Commission européenne.